

NOTE INTERNE COTRAVAUX - février 95

En 94, les programmes d'échanges avec l'Algérie se sont poursuivis, avec de nouvelles orientations correspondant à la situation. :

1. Face à l'impossibilité pour des volontaires et des responsables associatifs de participer à des chantiers ou des rencontres en Algérie, les « échanges » n'ont pu se réaliser que par l'accueil, en France et en Europe, des partenaires algériens.

Les associations françaises ont renforcé leurs programmes d'accueil et de formation et ont organisé plusieurs rencontres en France afin de permettre aux associations algériennes de rencontrer leurs partenaires, de faire le point sur la situation et de structurer les programmes à venir.

2. Les partenaires, au fur et à mesure de la montée de la violence en Algérie, ont été directement ou indirectement menacés. La vie des associations et des personnes a été bouleversée : difficultés pour se déplacer, se réunir, correspondre avec les partenaires, participer à des actions...La prudence imposait de réduire les activités, de modifier les habitudes.

Pour sortir de ce climat de stress quotidien et retrouver un cadre permettant de prendre du recul, de renouer un dialogue sans contraintes, de poursuivre des actions et des expériences associatives, les partenaires algériens ont été invités à venir en France, quand ils en éprouvaient le besoin, les associations françaises s'organisant pour les accueillir et structurer un programme individualisé.

3. Dans le même temps, des responsables des associations algériennes ont dû prendre la décision de quitter leur pays. Leurs engagements professionnels, associatifs, politiques, sociaux, faisant d'eux des cibles privilégiées, ils n'ont eu d'autres choix que de s'exiler pour continuer à vivre et poursuivre leur action, selon leurs convictions.

Les liens de partenariat et d'amitié ont fait que, naturellement, les associations françaises ont été alertées sur les situations individuelles et ont fait leur possible pour accueillir et soutenir les partenaires qui ne pouvaient retourner dans leur pays. Cet accueil, privilégiant l'écoute, les relations humaines, les réponses individualisées, s'est aussi concrétisé par un soutien technique et financier (logement, assurances, orientation sur les aspects administratifs, mise en relation avec des réseaux...).

Par ces différentes actions, les associations françaises ont tenu à s'engager dans deux domaines, indissociables dans leur esprit, comme dans l'esprit de leurs partenaires algériens :

- Le soutien à la vie associative en Algérie : accueil de volontaires algériens, programmes de formation, organisation de rencontres en France...
- L'accueil personnalisé de partenaires en danger, contraints à l'exil en France.

Le dossier interassociatif « Formation de cadres associatifs algériens », déposé par CONCORDIA et soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères pour 33.800 F. en 94, a permis, comme prévu, de compléter les programmes d'accueil des associations (possibilité de proposer à des responsables associatifs algériens de participer à plusieurs temps de rencontre ou de formation organisés par différentes associations) mais a surtout permis d'accueillir 10 amis Algériens qui ont été contraints en 94 de quitter leur pays. Ces accueils ont concerné essentiellement des membres de l'A.C.A.A.E.J. et se sont fait en relation avec d'autres réseaux de coordination et de soutien (à Paris, Lille, Marseille).

RAPPORT FINANCIER ET ACTIVITES - dossier interassociatif Algérie 94

Commencer par les chiffres permet de cerner le type d'actions et de suivi qui ont été menés.

Les chiffres suivants prennent seulement en compte les charges d'accueils spécifiques à Paris, en dehors des périodes de programme avec une association. Ils concernent donc principalement les périodes d'orientation et de démarches administratives (souvent longues), les périodes d'attente de possibilités liées à un nouveau statut (études, travail, activités à plus long terme, déplacements..) de 10 personnes en 94, soit 595 journées. Dans la mesure où les associations avaient leurs propres financements pour réaliser les accueils lors de rencontres ou de formations, il n'a pas été nécessaire de soutenir de manière importante les programmes complémentaires des personnes venant en France pour une courte durée (des frais de transport entre deux programmes ont été pris en charge pour une personne dans ce cadre.).

CHARGES :

ACCUEIL : Hébergement, nourriture, argent de poche		
595 journées d'accueil à 50 F/ J.	29.750,00 F.	accueil chez des particuliers
alimentation	695,45 F.	
DEPLACEMENTS (en France)	3.083,00 F.	pour faire des démarches ou des activités associatives
TELEPHONE	12.297,71 F.	seule possibilité de maintenir des contacts avec l'Algérie et entre les différentes personnes accueillies en France.
ASSURANCES	5.472,50 F.	
FRAIS GENERAUX (dont participation salaires : 6.544 F.)	6.599,20 F.	prise en charge partielle du temps passé (orientation, dossiers individuels, démarches)
TOTAL CHARGES DIRECTES	57.897,86 F.	

PRODUITS	subvention M.A.E. :	33.800,00 F.	
	participations individuelles :	24.097,86 F.	(personnes ayant participé aux accueils)

AUTRES CHARGES ET PRODUITS :

Ces 10 personnes, parallèlement à leurs démarches administratives, ont participé à des programmes de différentes associations : stages, chantiers, rencontres nationales ou internationales... pour un total de 572 jours en 94. Ces périodes ont été prises en charge par les associations concernées, les frais d'accueil pour ces journées seront valorisés dans les comptes du programme interassociatif sur la base de 50 F. par jour (soit 28.600 F. qui apparaîtront en charges et en ressources propres associations).

DUREE DES PRISES EN CHARGE : 1.167 journées d'accueil au total ont été réalisées pour ces 10 personnes en 94, soit une moyenne d'environ 4 mois par personne.

- Sur les 10 personnes, 2 ont fait d'abord des séjours de 15 jours à 1 mois en France, coupés par des visites en Algérie pour poursuivre des démarches et régler des affaires familiales. Elles sont maintenant en France depuis 6 mois ou 3 mois, avec une situation régularisée. Ces deux personnes, autonomes depuis plusieurs mois, ont trouvé des soutiens dans un autre réseau (famille, amis). La prise en charge ne concerne plus aujourd'hui que les assurances

- Pour 3 personnes les démarches engagées lors d'un premier séjour en France (séjour de 1 mois à 3 mois) n'ont pas abouti. De nouvelles invitations leur ont permis de sortir d'Algérie. 1 personne est revenue en France où elle est engagée dans un programme du S.C.I., 1 est en Angleterre, 1 aux U.S.A.

- 5 personnes, arrivées en France entre le mois d'avril et le mois de juillet, sont restées depuis. Toutes sont en situation régulière aujourd'hui. Trois de ces personnes ont trouvé une activité et sont soutenues par d'autres réseaux. Une personne commencera fin février 95 un volontariat long terme à Neige et Merveille. Une personne doit encore être soutenue en attendant que les démarches (logement, travail) aboutissent. Une prise en charge partielle est encore nécessaire début 95.

PERSONNES CONCERNEES PAR CES ACCUEILS

De nombreux volontaires ont participé à des chantiers, des formations, des rencontres avec l'une ou l'autre des associations de COTRAVAUX en 94. Dans la majorité des cas, selon les informations que nous pouvons avoir, les séjours se sont bien passés et les volontaires sont rentrés en Algérie. Plusieurs associations ont pourtant été confrontées à des situations difficiles avec des volontaires pendant l'été. Au fur et à mesure des événements en Algérie, de jeunes Algériens ont été informés que des personnes proches avaient été exécutées. Certains d'entre eux, qui au départ ne pensaient pas rester en France, ont reçu de leur famille le conseil de ne pas revenir en Algérie et ont fait les démarches nécessaires pour prolonger leur séjour en France.

Les accueils « à durée indéterminée » ne concernent pas tant des volontaires inscrits par nos partenaires pour des activités, que des responsables associatifs dont nous connaissons la situation. Certains d'entre eux disposaient d'un visa long (90 jours) à plusieurs entrées qui leur permettait de participer régulièrement à des rencontres en France, mais aussi de pouvoir sortir rapidement d'Algérie lorsque le danger serait trop important. D'autres sont rentrés en France avec un visa court pour une activité précise, mais avaient déjà fait état des menaces qui pesaient sur eux et de la possibilité de devoir rester en France.

Les premiers accueils ont commencé en mars 94, l'attentat contre le Trésorier de l'ACAAEJ concrétisant les menaces. En mars et avril 94, 6 responsables de l'ACAAEJ ont commencé des démarches pour rester en France, 2 sont arrivés au mois de juin. Les deux dernières personnes prises en charge ne sont pas des partenaires directs mais avaient participé à des actions avec des associations françaises ces dernières années.

- Les dix personnes accueillies sont âgées de 26 à 39 ans, avec une majorité autour de 28 ans.
- Une personne est une jeune femme, les neuf autres sont des garçons.
- Deux sont mariés et ont des enfants. Ils ont dû laisser leur famille en Algérie.

Responsables ou permanents associatifs, ces personnes avaient, en plus des engagements sociaux ou professionnels faisant d'eux des personnes particulièrement « ciblées ». Maire ou Adjoint au Maire désignés pour remplacer des élus F.I.S., responsables de Maisons de Jeunes ou d'ateliers de femmes, éducateurs sportifs... ces personnes, jeunes, n'avaient pas le « profil d'intellectuels » pour lequel la France a commencé à se mobiliser. Les soutiens ne pouvaient venir que des partenaires qui connaissaient bien les situations individuelles.

DEMARCHES ENGAGEES

Un premier temps de « décompression » a été nécessaire pour chacune des personnes arrivant d'Algérie avant de pouvoir commencer la réalisation d'un dossier individuel et de parler d'un « projet » tenant compte de la situation de chacun, des perspectives administratives, des contraintes financières, des possibilités d'activités à moyen terme.

- 2 personnes ont demandé l'Asile Politique en France. Leur dossier est en cours d'étude.
- 6 personnes ont fait des démarches « d'Asile Territorial » en Préfecture de Paris, Lille et Marseille. Selon les cas, ces démarches ouvrent aujourd'hui sur un titre de séjour avec droit au travail, ou sur des rendez-vous en Préfecture, mois après mois, sans droit au travail.

PERSPECTIVES

Si le soutien à la vie associative et à la « société civile » en Algérie reste une priorité, l'accueil en France des Algériens contraints à l'exil reste une préoccupation. L'évolution de la situation en Algérie ne laisse pas espérer d'apaisement dans les mois qui viennent. Les exécutions touchent de nombreuses catégories de personnes : jeunes appelés, forces de l'ordre, journalistes, chanteurs, responsables sportifs ou de mouvements de femmes... Quand la mort ne frappe pas en aveugle des populations. Parallèlement, le problème est renforcé aujourd'hui par la difficulté d'obtention des visas pour la France et pour beaucoup d'autres pays.

Si les associations veulent poursuivre leurs engagements auprès des partenaires algériens, elles doivent se préparer à surmonter de nombreuses difficultés pour réaliser les programmes, elles doivent aussi se préparer à faire face à des demandes d'accueil « à durée indéterminée ».

OBJECTIFS :

- **Soutenir les efforts des associations algériennes pour maintenir des activités et développer la vie associative en Algérie :**

Responsabilité de chaque association :

- Maintenir des contacts réguliers avec ses partenaires : téléphone, courrier, organisations de rencontres, visite en Algérie dès que possible (importance d'un soutien « moral » régulier...),
- Renforcer les possibilités d'accueil de volontaires algériens sur ses activités (chantiers, formations...),
- Proposer des temps d'accueil et de formation aux responsables - ou futurs responsables- des associations algériennes, les expériences ainsi acquises contribuant à « préparer l'avenir »...
- Intervenir pour l'obtention des visas pour la France,
- Suivre les volontaires pendant leur séjour en France ...

Possibilités interassociatives :

- Centraliser les informations sur les procédures, l'évolution des situations... et les diffuser,
- S'associer à d'autres réseaux de solidarité pour partager des informations et soutenir des actions plus globales,
- Intervenir au nom d'une coordination (pour soutenir un dossier, l'obtention de visas...),
- Organiser en commun des rencontres permettant aux différentes associations algériennes de se rencontrer, d'échanger et de se coordonner...
- Coordonner des programmes pour proposer des expériences variées et complémentaires aux responsables -ou futurs responsables- des associations algériennes,
- Participer à des rencontres organisées en Algérie par le réseau associatif , être ainsi aux côtés des personnes et des associations qui, en Algérie, luttent pour que la « société civile » et les associations s'expriment et agissent....

- **Soutenir les partenaires qui doivent quitter l' Algérie, ou ne peuvent y retourner :**

Responsabilités de chaque association :

- Etre sensibilisée à cette réalité et essayer d'être claires, avec les associations partenaires, sur les possibilités d'accueil, les limites, les difficultés... (les partenaires doivent comprendre que nous souhaitons avant tout soutenir la vie associative en Algérie et que la situation en France est extrêmement difficile. Le soutien que nous pouvons proposer est essentiellement humain et ne les préservera pas des lourdeurs des démarches administratives, des difficultés financières ...).
- Trouver, avec les associations partenaires, un moyen de communication permettant d'être alerté sur les situations individuelles pour pouvoir y faire face.

Possibilités interassociatives :

- Mieux coordonner les relations (notamment avec les partenaires communs à plusieurs associations françaises),
- Répondre plus efficacement aux situations d'urgence (recouper les informations, s'occuper des démarches administratives et de la constitution des dossiers...)...
- Suivre l'évolution de la situation, diffuser des informations et « se préparer »...
- Poursuivre les liens avec d'autres réseaux de soutien....